La présidente: Le sénateur Roblin propose que la présidente fasse rapport de l'état de la question et demande la permission de siéger de nouveau. Les sénateurs sont-ils d'accord?

Des voix: D'accord.

Son Honneur le Président pro tempore: Honorables sénateurs, la séance du Sénat reprend.

RAPPORT DU COMITÉ PLÉNIER

L'honorable Brenda M. Robertson: Honorables sénateurs, le comité plénier auquel a été renvoyée la motion de l'honorable sénateur Molgat concernant un Sénat élu a étudié la motion, a fait rapport de l'état de la question et demande la permission de siéger de nouveau.

Son Honneur le Président pro tempore: Honorables sénateurs, quand le comité aura-t-il la permission de siéger de nouveau?

Des voix: À la prochaine séance du Sénat. (La motion est adoptée.)

L'AGRICULTURE

LA CRISE DES OFFICES DE COMMERCIALISATION—SUITE DU DÉBAT

L'ordre du jour appelle:

Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Olson, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la crise que connaissent les offices de marchés agricoles du Canada.—(L'honorable sénateur Olson, C.P.)

L'honorable H.A. Olson: Honorables sénateurs, je voulais dire quelques mots à ce sujet, car le temps presse.

Les négociations qui ont été entreprises en Uruguay il y a cinq ans sont arrivées au point critique maintenant. Sauf erreur, le ministre nous a dit plus tôt aujourd'hui durant la période des questions, que le Canada devait déposer demain si je ne m'abuse, sa réponse aux propositions de M. Dunkel. Si je ne me trompe, il a également déclaré il y a quelques minutes ou il y a deux heures environ, que le gouvernement n'avait pas l'intention de dire aux producteurs canadiens ce que le Canada allait proposer, car il s'agissait là d'une position de négociation qu'on allait présenter, déposer, soumettre ou je ne sais quoi.

Il est essentiel de continuer à rappeler au gouvernement l'importance de ces offices de commercialisation pour les producteur car personne là-bas ne comprend à quel point il est difficile et long de mettre en place ces offices en leur nom.

Soit dit en passant, je m'attends à ce que le sénateur Roblin prononce un discours qui appuiera fortement ma position. En effet, les producteurs d'œufs du Manitoba profitent probablement plus de la loi en question que tous les autres producteurs du pays, car bien entendu, ils écoulent la majeure partie de leur production à l'extérieur du Manitoba. Leur principal marché est l'Ontario, mais ils vendent manifestement leurs œufs dans de nombreuses autres régions du pays également. Aux termes de la mesure habilitante pertinente, on a établi une certaine structure de commercialisation qui est très utile et

rentable. Je pourrais dire qu'elle a offert aux producteurs d'œufs de cette province la stabilité sur laquelle ils n'avaient jamais pu compter auparavant.

Eh bien, je le répète, nous en arrivons à la dernière étape de ce dossier. Les producteurs ont toujours dit vouloir appuyer le gouvernement dans ses efforts. Tous les ministériels, notamment le premier ministre ne cessent de dire, pour le bénéfice de la population canadienne, du moins, qu'ils font tout en leur pouvoir pour protéger et clarifier l'article XI du GATT, afin que ces offices de commercialisation puissent poursuivre leurs activités au Canada. Le problème, c'est que nous entendons dire sans cesse que certains des producteurs membres des délégations qui se sont rendues à Bruxelles, à Genève et à d'autres endroits où les négociations se déroulent craignent que le gouvernement ne finisse par dire que malgré ses efforts, il a échoué.

J'ai entendu le premier ministre dire lui-même qu'il ne se retirerait pas des négociations à cause d'une défaite sur cet aspect particulier, parce que c'est exactement ce qu'on veut que nous fassions. J'ignore qui voudrait qu'il se retire et je voudrais bien savoir qui ce «on» représente. De toute façon, le premier ministre, le ministre de l'Agriculture et M. Wilson, ministre du Commerce, ont continué à nous assurer qu'ils déployaient de grands efforts pour maintenir ces offices de commercialisation.

Le 21 février dernier encore, M. Gerard Kiely, porte-parole du commissaire à l'agriculture de la Communauté européenne Ray MacSharry, a déclaré sans ambages:

La réponse au Canada, c'est non.

Toujours le 21 février, soit il y a quelques jours à peine, le ministre du Commerce Michael Wilson a déclaré:

Il y a des différences entre leur situation et la nôtre.

Il avoue donc qu'ils sont en train d'échouer, qu'ils ne font aucun progrès, même s'ils se sont bien engagés à travailler avec acharnement.

Puis, un porte-parole du groupe de l'Agriculture de la CE dont le nom est Jens-Peter Myllerup—que je crois avoir rencontré à Genève, il y a trois ans, concernant les discussions de l'Uruguay Round—a déclaré:

Nous ne sommes pas intéressés à appuyer la position du Canada.

Je lui ai parlé il y a quelque temps, au moment d'une visite à Genève avec un groupe de parlementaires. Je l'ai interrogé au sujet des 30 milliards de dollars que les pays européens versent sous forme de subventions à leurs agriculteurs. Les Américains insistaient pour qu'ils déclarent que ce montant soit ramené à zéro en dix ans, du moins c'était le cas à l'époque. J'ignore si les Américains maintiennent cette position, mais ils insistaient vraiment là-dessus.

• (1230)

J'ai poursuivi, en disant que le secteur industriel en Europe, notamment en Allemagne, commençait à en avoir assez de verser ces 30 milliards de dollars en subventions agricoles. Il s'est tourné vers moi et m'a dit très doucement: «Cela n'arrivera pas de sitôt.» Soit dit en passant, il venait d'Allemagne, mais il était un des porte-parole de la CEE. Il a dit que le secteur industriel ne commençait pas à en avoir assez. En Europe, l'attitude envers la production alimentaire est complè-